



LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL-LAVAL-LANAUDIÈRE

Les données statistiques suivantes proviennent du Recensement de la relève agricole établie réalisé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) de l'automne 2020 au printemps 2021. Ce recensement s'adressait à toutes les agricultrices et à tous les agriculteurs du Québec âgés de moins de 40 ans et qui possédaient au moins 1 % des parts d'une entreprise. **Il a permis de constater que 7 % des jeunes entrepreneurs agricoles au Québec se trouvent dans la région de Montréal-Laval-Lanaudière**, ce qui représente une augmentation progressive comparativement à 2011 (5 %) et à 2016 (6 %). Pour ce regroupement de régions, la relève est répartie à 6% dans Montréal, à 5 % dans Laval et à 89 % dans Lanaudière.

FAITS SAILLANTS

CARACTÉRISTIQUES DE LA RELÈVE AGRICOLE ET DE SON ÉTABLISSEMENT

- En 2021, comme en 2016, la proportion de jeunes agricultrices dans la région atteignait 23 %. Cette proportion demeure inférieure à celle des agricultrices de l'ensemble de la relève établie (29 %).
- De 2016 à 2021, l'âge moyen de la relève agricole établie dans la région a légèrement baissé, passant de 33,7 à 33,5 ans.
- En 2021, les jeunes de 35 à 39 ans composaient 51 % de la relève de la région, une proportion similaire à celle de 2016 (52 %) (graphique 1).
- En 2021, 67 % des jeunes de la relève agricole exerçant dans la région étaient issus d'une famille d'agriculteurs comparativement à 78 % en 2016. En moyenne, ces jeunes se sont établis à l'âge de 25,7 ans (tableau 1).
- En 2021, 34 % des jeunes entrepreneurs agricoles de la région était établis depuis moins de cinq ans (graphique 2). Cette proportion est plus élevée que celle observée en 2016 (24 %) (graphique 2).
- La production laitière demeurait en 2021 l'activité principale de la plus grande proportion de jeunes de la région (22 %) malgré une légère baisse comparativement à 2011 (25 %). Durant la même période, on a observé également une diminution de la proportion de jeunes dans les autres secteurs de production animale. En 2021, la production de légumes frais et de transformation était l'activité principale de 17 % des jeunes de la région, ce qui représentait une augmentation par rapport à 2016 (14 %) (tableau 2).
- En 2021, 43 % des jeunes entrepreneurs agricoles de la région rapportaient qu'ils s'étaient établis par démarrage, soit une proportion plus élevée que celle de 2016 (41 %) et que celle enregistrée pour l'ensemble de la relève agricole établie (36 %) (graphique 3).
- En 2021, 42 % des jeunes entrepreneurs de la région étaient locataires d'une partie ou de la totalité de leurs actifs agricoles au moment de s'établir (tableau 1) comparativement à 35 % en 2016.
- Au moment de leur établissement, 66 % des jeunes entrepreneurs agricoles de la région avaient contracté un emprunt auprès d'un établissement financier (tableau 3), une proportion supérieure à celle de 2016 (59 %). Par ailleurs, de 2016 à 2021, la proportion de jeunes ayant bénéficié d'une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation lors de leur établissement a doublé, passant de 15 % à 32 %.

- En 2021, les services les plus populaires chez les jeunes au moment de planifier leur projet d'établissement étaient ceux d'un comptable, d'un fiscaliste ou d'un planificateur financier (74 % des jeunes les ayant utilisés) (tableau 4).

FORMATION

- La proportion de jeunes entrepreneurs agricoles établis dans la région et détenteurs d'un diplôme d'études postsecondaires (y compris le diplôme d'études professionnelles) est passée de 79 % en 2011 à 82 % en 2021. Durant la même période, la proportion de diplômés universitaires a augmenté, passant de 16 % à 22 % (graphique 4).
- En 2021, 58 % des entrepreneurs agricoles de la région étaient titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires spécialisé en agriculture (graphique 5). Cette proportion est comparable à celle enregistrée pour l'ensemble de la relève agricole établie (59 %).

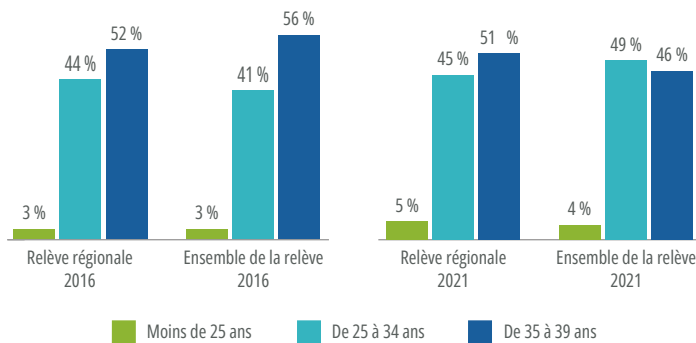
TRAVAIL, REVENUS ET PARTS DANS L'ENTREPRISE

- En 2021, 38 % des jeunes établis en agriculture dans la région affirmaient avoir travaillé à l'extérieur de leur entreprise au cours des 12 mois ayant précédé le recensement (tableau 5). Cette proportion est inférieure à celle de 2016 (43 %). Par ailleurs, en 2021, 88 % des jeunes établis dans la région déclaraient participer activement et toute l'année aux travaux de leur entreprise (tableau 6).
- De 2016 à 2021, la proportion de jeunes entrepreneurs agricoles de la région déclarant des revenus bruts supérieurs à 500 000 \$ a légèrement augmenté, passant de 27 % à 32 %, tout comme la proportion de jeunes déclarant des revenus bruts inférieurs à 50 000 \$, qui est passée de 21 % à 25 % (graphique 6).
- En 2021, 37 % des jeunes entrepreneurs agricoles établis dans la région étaient propriétaires majoritaires, ce qui représentait une légère diminution comparativement à 2016 (40 %) (graphique 7).

PRODUCTION BIOLOGIQUE

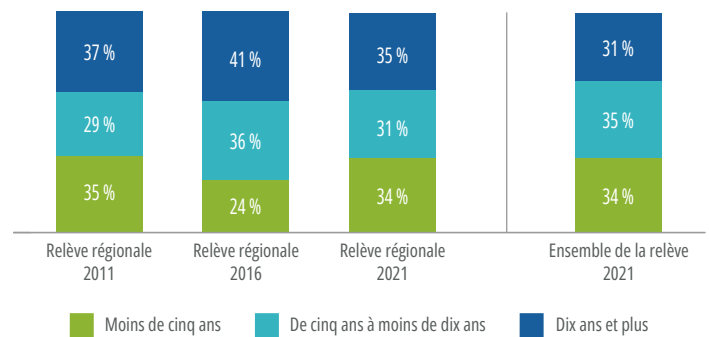
- En 2021, 17 % des jeunes entrepreneurs agricoles de la région avaient opté pour le mode de production biologique (14 % pour l'entièreté de leur production et 3 % pour une partie de celle-ci). Cette proportion est plus élevée que celle enregistrée en 2016 (< 7 %) (tableau 7).

GRAPHIQUE 1 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE, EN 2016 ET EN 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

GRAPHIQUE 2 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTABLISSEMENT, EN 2011, EN 2016 ET EN 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

TABLEAU 1 CARACTÉRISTIQUES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE, EN 2016 ET EN 2021

CARACTÉRISTIQUE	RELÈVE RÉGIONALE		ENSEMBLE DE LA RELÈVE
	2016	2021	2021
Âge moyen auquel la relève a pensé s'établir	19,5 ans	21,8 ans	21,0 ans
Âge moyen au moment de l'établissement	25,3 ans	25,7 ans	25,7 ans
Enfants de parents agriculteurs	78 %	67 %	73 %
Appui familial avant l'établissement*	93 %	96 %	94 %
Rédaction d'un plan d'affaires lors de la planification du projet d'établissement	57 %	65 %	61 %
Participation à une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA)	10 %	10 %	15 %
Participation à une coopérative d'utilisation de main-d'œuvre (CUMO)	1 %	2 %	1 %
Conclusion d'un contrat avec un intégrateur lors de l'établissement	8 %	8 %	7 %
Location d'actifs agricoles au moment de l'établissement	35 %	42 %	38 %

* L'appui peut prendre plusieurs formes (approbation de la décision, aide financière, accompagnement durant la démarche, etc.).

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

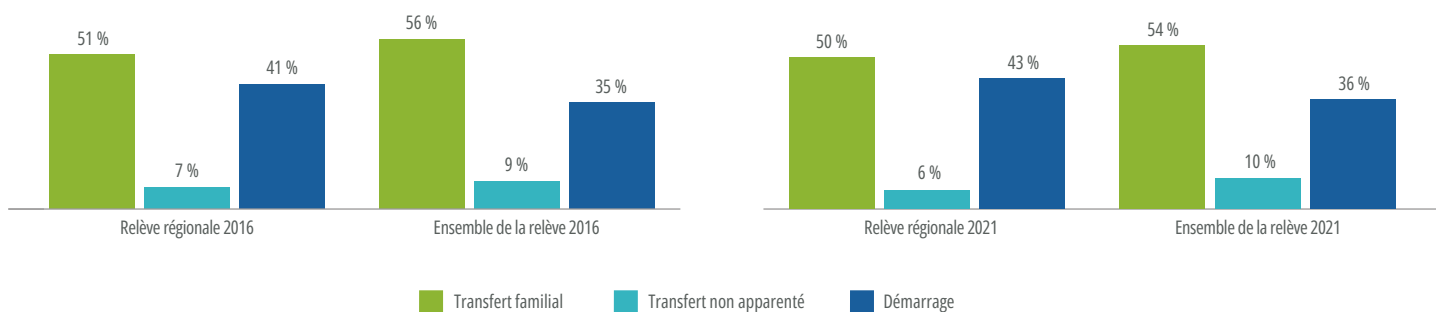
TABLEAU 2 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON SON ACTIVITÉ PRINCIPALE, EN 2011, EN 2016 ET EN 2021

ACTIVITÉ PRINCIPALE	RELÈVE RÉGIONALE			ENSEMBLE DE LA RELÈVE
	2011	2016	2021	2021
Bovins laitiers	25 %	23 %	22 %	33 %
Bovins de boucherie	8 %	4 %	3 %	7 %
Porcs	6 %	6 %	5 %	4 %
Ovins	3 %	2 %	2 %	3 %
Volailles	8 %	8 %	6 %	3 %
Veaux lourds	1 %	1 %	< 1 %	1 %
Grandes cultures	17 %	24 %	17 %	15 %
Acériculture	2 %	5 %	5 %	11 %
Légumes frais et de transformation	13 %	14 %	17 %	9 %
Fruits	4 %	3 %	5 %	4 %
Cultures abritées et horticulture ornementale	8 %	6 %	5 %	2 %
Autres*	4 %	4 %	12 %	8 %

* Autres : apiculture, aquaculture, caprins, chevaux, autres volailles (canards, émeus, etc.), autres productions animales, bois, champignons, autres productions végétales.

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

GRAPHIQUE 3 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE MODE D'ÉTABLISSEMENT, EN 2016 ET EN 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

TABEAU 3 SOURCES DE FINANCEMENT UTILISÉES PAR LA RELÈVE AGRICOLE AU MOMENT DE SON ÉTABLISSEMENT, EN 2016 ET EN 2021

SOURCE DE FINANCEMENT	RELÈVE RÉGIONALE		ENSEMBLE DE LA RELÈVE
	2016	2021	2021
	Don	26 %	28 %
Héritage	4 %	6 %	7 %
Aide financière de La Financière agricole du Québec (FADQ)	67 %	59 %	59 %
Aide financière du MAPAQ	15 %	32 %	30 %
Prêt d'un établissement financier	59 %	66 %	69 %
Aide financière d'un centre local de développement (CLD)	7 %	8 %	13 %
Aide financière d'une société d'aide au développement des collectivités (SADC)	3 %	4 %	7 %
Prêt ou don de quota d'une fédération spécialisée	20 %	23 %	25 %
Financement de la part d'un membre de la famille	25 %	25 %	26 %
Aide financière de Financement agricole Canada	16 %	17 %	20 %
Autres sources de financement	4 %	9 %	8 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

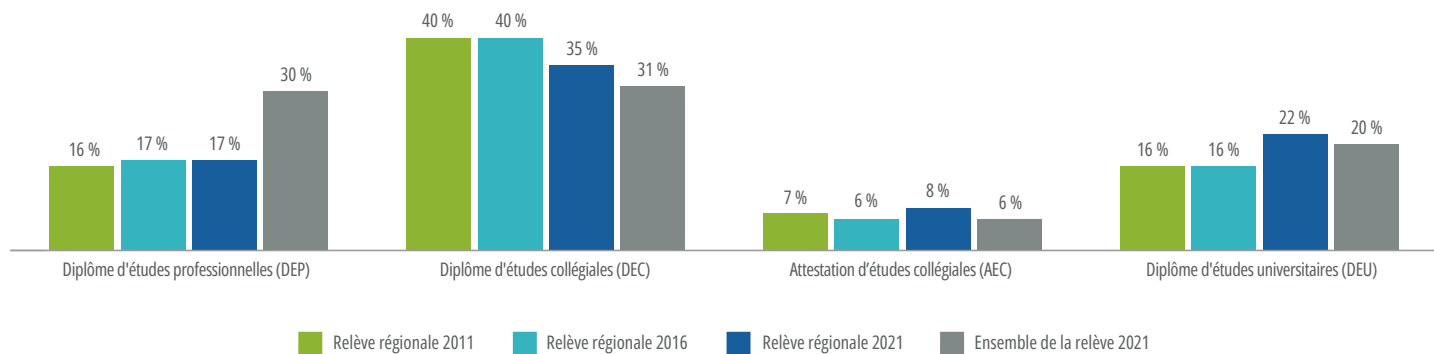
TABEAU 4 SERVICES UTILISÉS PAR LA RELÈVE AGRICOLE AU MOMENT DE PLANIFIER SON ÉTABLISSEMENT, EN 2016 ET EN 2021

SERVICE	RELÈVE RÉGIONALE		ENSEMBLE DE LA RELÈVE
	2016	2021	2021
Conseiller en relève du MAPAQ	12 %	11 %	14 %
Conseiller technique*	27 %	25 %	29 %
Conseiller de la FADQ	20 %	33 %	34 %
Conseiller en financement**	40 %	44 %	50 %
Comptable, fiscaliste ou planificateur financier	67 %	74 %	75 %
Conseiller en gestion	23 %	23 %	26 %
Centre régional d'établissement en agriculture	15 %	15 %	9 %
Organisme local (CLD, SADC, etc.)	9 %	8 %	13 %
Banque de terres ou banque de fermes (L'ARTERRE)	< 1 %	4 %	2 %
Autres personnes ou organismes	11 %	10 %	8 %

* Conseiller technique : fournisseur d'intrants, club d'encadrement.

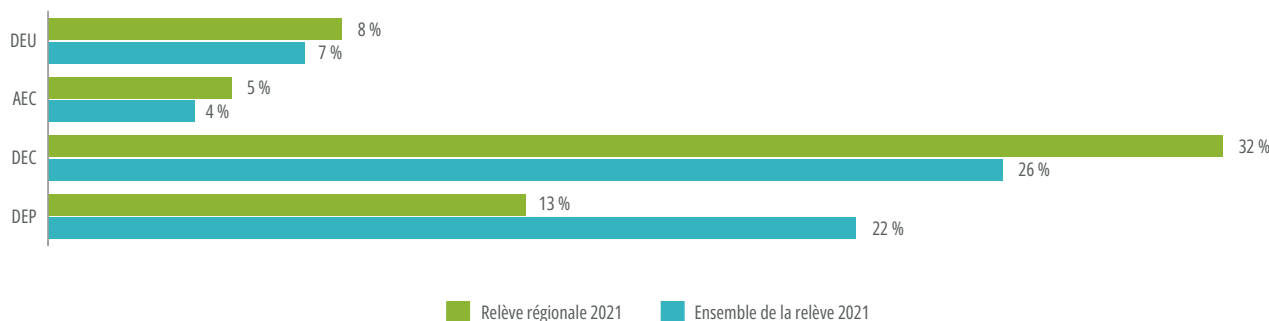
** Conseiller en financement : conseiller d'un établissement financier, de Financement agricole Canada, etc.
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

GRAPHIQUE 4 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ, EN 2011, EN 2016 ET EN 2021



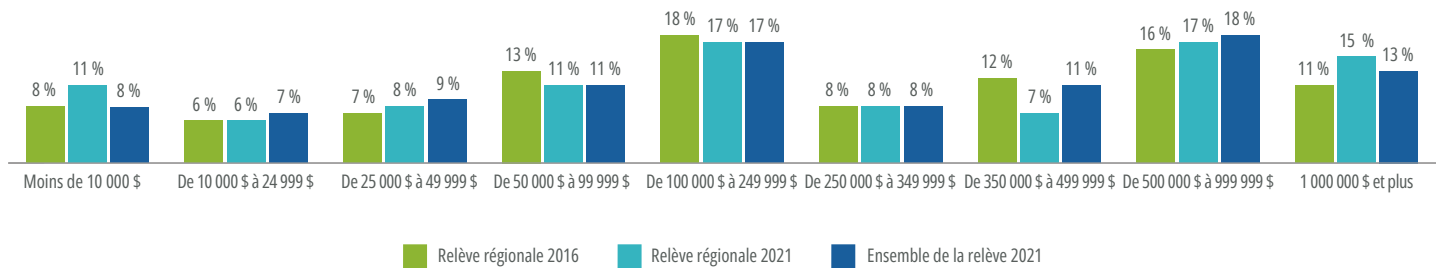
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

GRAPHIQUE 5 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU EN AGRICULTURE, EN 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2021.

GRAPHIQUE 6 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LES CATÉGORIES DE REVENUS, EN 2016 ET EN 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

GRAPHIQUE 7 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE POURCENTAGE DE PARTS DANS L'ENTREPRISE, EN 2011, EN 2016 ET EN 2021

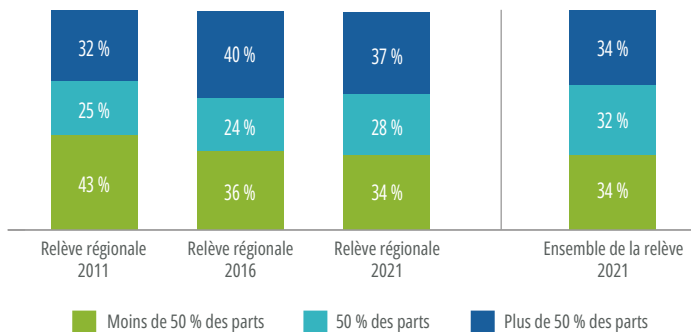


TABLEAU 6 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE DEGRÉ D'ACTIVITÉ DANS L'ENTREPRISE, EN 2021

PARTICIPATION ACTIVE AUX TRAVAUX DE L'ENTREPRISE	RELÈVE RÉGIONALE		ENSEMBLE DE LA RELÈVE	
	2021		2021	
Jamais	< 1 %		1 %	
À l'occasion	3 %		5 %	
De façon saisonnière	9 %		10 %	
Toute l'année	88 %		84 %	

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2021.

TABLEAU 7 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON CERTAINES ACTIVITÉS DISTINCTIVES RÉALISÉES DANS L'ENTREPRISE, EN 2016 ET EN 2021

TYPE D'ACTIVITÉ	RELÈVE RÉGIONALE		ENSEMBLE DE LA RELÈVE	
	2016	2021	2021	
Mode de production biologique				
Oui	6 %	14 %	14 %	
Oui, partiellement	< 1 %	3 %	2 %	
En instance de certification	3 %	2 %	2 %	
Transformation de produits agricoles à la ferme				
Oui	11 %	16 %	12 %	

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

TABLEAU 5 TRAVAIL EFFECTUÉ ET REVENUS GAGNÉS À L'EXTÉRIEUR DE L'ENTREPRISE CHEZ LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE, EN 2011, EN 2016 ET EN 2021

CARACTÉRISTIQUE	RELÈVE RÉGIONALE			ENSEMBLE DE LA RELÈVE	
	2011	2016	2021	2021	
Proportion de la relève ayant travaillé à l'extérieur de l'entreprise agricole	42 %	43 %	38 %	44 %	
Part du temps travaillé annuellement à l'extérieur de l'entreprise agricole (moyenne)	55 %	60 %	55 %	60 %	
Part du revenu annuel généré par l'emploi extérieur (moyenne)	64 %	61 %	71 %	72 %	

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.